

Publié sur *Fondation Abbé Pierre* (<http://www.fondation-abbe-pierre.fr>)

Accueil > Un ancien hôtel transformé en immeuble solidaire

Un ancien hôtel transformé en immeuble solidaire

Entre mai et juillet, 6 familles monoparentales se sont installées dans l'ancien hôtel Garetta, à Céret (66).



26/09/2016

C'est dans ce lieu emblématique de la ville où autrefois des propriétaires philanthropes accueillait des artistes désargentés et leurs familles, que la Fédération Départementale Pour le Logement Social (FDPLS) a réalisé pour la première fois une opération d'une telle envergure : la création de 6 appartements T3 qui accueillent désormais des mères isolées et leurs enfants âgés de 0 à 4 ans.



La mairie, propriétaire de l'hôtel, a installé l'Office du tourisme au rez-de-chaussée de l'immeuble dans le cadre de la revitalisation du centre ancien de la ville.

Les travaux de rénovation ont duré un an et demi sur les 3 étages de l'hôtel Garetta : double-vitrage, isolation extérieure, volets à lamelles... Les appartements produits sont proches du label BBC pour permettre une maîtrise des coûts énergétiques par les locataires modestes dont le loyer mensuel est de 300 euros.

C'est l'AIVS "Se loger en terre catalane" qui est gestionnaire de l'immeuble. À Céret, le loyer équivalent à de tels appartements en centre-ville est de 650 euros chez un bailleur privé.

N., 47 ans, s'est installée au 2^e étage de l'immeuble, dans un 52 m² avec un loyer de 280 euros/mois.

"J'ai emménagé en mars, j'ai une très belle vue. Avec l'Allocation logement, je ne paye finalement que 11,50 euros par mois, c'est formidable. Avant, on a vécu, avec ma fille de 4 ans, 6 mois en bungalow, dans un 20 m², sur le camping de Céret. Je payais 350 euros mensuels, sans les charges... et l'hiver, c'était inchauffable. Cet appartement, c'est une très belle surprise, une très belle étape !"

Née à Nantes, N. souhaite rester à Céret et travailler. Ancienne auxiliaire de puériculture et diplômée de naturopathie, elle est actuellement en recherche d'emploi.

"La seule chose que je sais, c'est que je ne veux plus travailler dans la petite enfance. Le concept d'immeuble solidaire est une idée qui me plaît bien. D'ores et déjà, avec une autre maman, nous allons nous entraider pour la garde de nos deux enfants qui ont le même âge... Avec la FDPLS, je me suis tout de suite sentie soutenue et accompagnée. Le camping forcé, je n'aurais pas tenu un hiver de plus..."

À l'étage au dessus, V. s'est installée à la fin du mois de mai, dans un duplex de 65 m², avec vue sur la mer et les toits de Céret.

"Ma fille de 8 ans est vraiment heureuse, dès que quelqu'un vient chez nous, elle s'empresse de faire visiter ! Il faut dire que l'appartement est superbe : poutres apparentes, double-vitrage... Avec mon Allocation logement, le loyer me revient à un peu plus de 11 euros par mois. Je peux enfin mettre un peu d'argent de côté... Avant, nous vivions en centre-ville, mais j'avais un loyer de 650 euros/mois, je ne trouvais pas moins cher. Une fois les charges liées au logement réglées, il me restait moins de 100 euros pour nous faire vivre durant le mois, ma fille de 8 ans et moi."

Venue de la région parisienne, V. avait décidé de s'installer avec son compagnon à Céret, pour avoir un confort de vie supérieur à Paris, moins de frais de garde et un loyer raisonnable.

"C'était le cas avant que je ne me retrouve seule. Trouver du travail régulier dans la région, ça n'est pas facile du tout. Je suis esthéticienne de formation et je n'ai pas pu trouver d'emploi... finalement, j'ai fait une reconversion grâce à l'Anpe et je suis devenue auxiliaire de vie. Maintenant que j'ai mon permis, je travaille en CDD à mi-temps et le reste du temps en mission intérimaire."

Cet appartement, c'est vraiment un nouveau souffle pour moi. Je peux économiser un peu, m'autoriser des sorties et des vacances avec ma fille. Je lui ai enfin acheté un vélo. Franchement, avec les commerces et l'école tout près, je suis là pour un bon moment ! Je suis vraiment bien ici. En plus, je m'entends très bien avec ma voisine de palier, c'est une belle rencontre. Comme nous sommes toutes dans la même situation, ça crée des liens, il y a une compréhension et une solidarité particulières entre nous. "

« La spécificité de cette opération, c'est en effet d'avoir pour objectif de créer le premier immeuble solidaire. Toutes les locataires sont des mères isolées à qui nous avons proposé les logements en concertation avec le CCAS, la CAF et la mairie. Nous voulons travailler avec elles sur la transmission des liens, des savoirs et des compétences », précise Kathy Bourguignon, directrice de la Fédération départementale pour le Logement social.

La Fondation Abbé Pierre, a financé en partie cette réhabilitation dans le cadre de son programme « **Toits d'abord** », aux côtés de l'Anah, de la région, du département et de la CAF.

C'est grâce à la générosité de tous ses donateurs que la Fondation Abbé Pierre peut financer de telles actions et améliorer ainsi les conditions de vies de milliers de familles. **Pour nous aider à agir, donnez.**

Partagez sur:

Source URL: <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/produire-du-logement-tres-social/un-ancien-hotel-transforme-en-immeuble-solidaire>